

St Denis, le 7 mars 2024

Communiqué de presse :

Un énième cheminot mort au travail !

Hier, le mercredi 6 mars 2024, un collègue âgé de 40 ans **est décédé à la suite d'un accident survenu sur son lieu de travail**. Il était agent de maintenance au Technicentre Industriel de Bischheim en Alsace.

La Fédération SUD-Rail s'associe à la douleur de ses collègues cheminotes. Elle adresse ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Alors que le nombre de salariées mortes au travail en France s'élève à plus de 40 victimes en deux mois, **le secteur ferroviaire est loin d'être épargné par ces tragédies**. Le 04 août dernier, notre fédération tirait le signal d'alarme en adressant un courrier au PDG de la SNCF. Nous alertons la direction nationale sur la multiplication des incidents et situations non conformes allant à l'encontre de la sécurité et des conditions de travail.

En tirant la réglementation du travail vers le bas pour faire toujours plus de gains de productivité, la direction continue de dégrader nos conditions de travail et de sécurité et de nous mettre en danger. Cette situation risque de s'amplifier puisque le gouvernement impose une asphyxie financière à la SNCF avec son désengagement concernant les investissements dans le ferroviaire.

Dans ce dossier mortel, nous allons empêcher que ce soit le ou la lampiste qui paie pour les manquements de l'entreprise !

La fédération SUD-Rail et le syndicat SUD-Rail Alsace exigent que toute la lumière soit faite sur cet accident mortel en y associant les représentante-s du personnel, l'inspection et la médecine du travail.